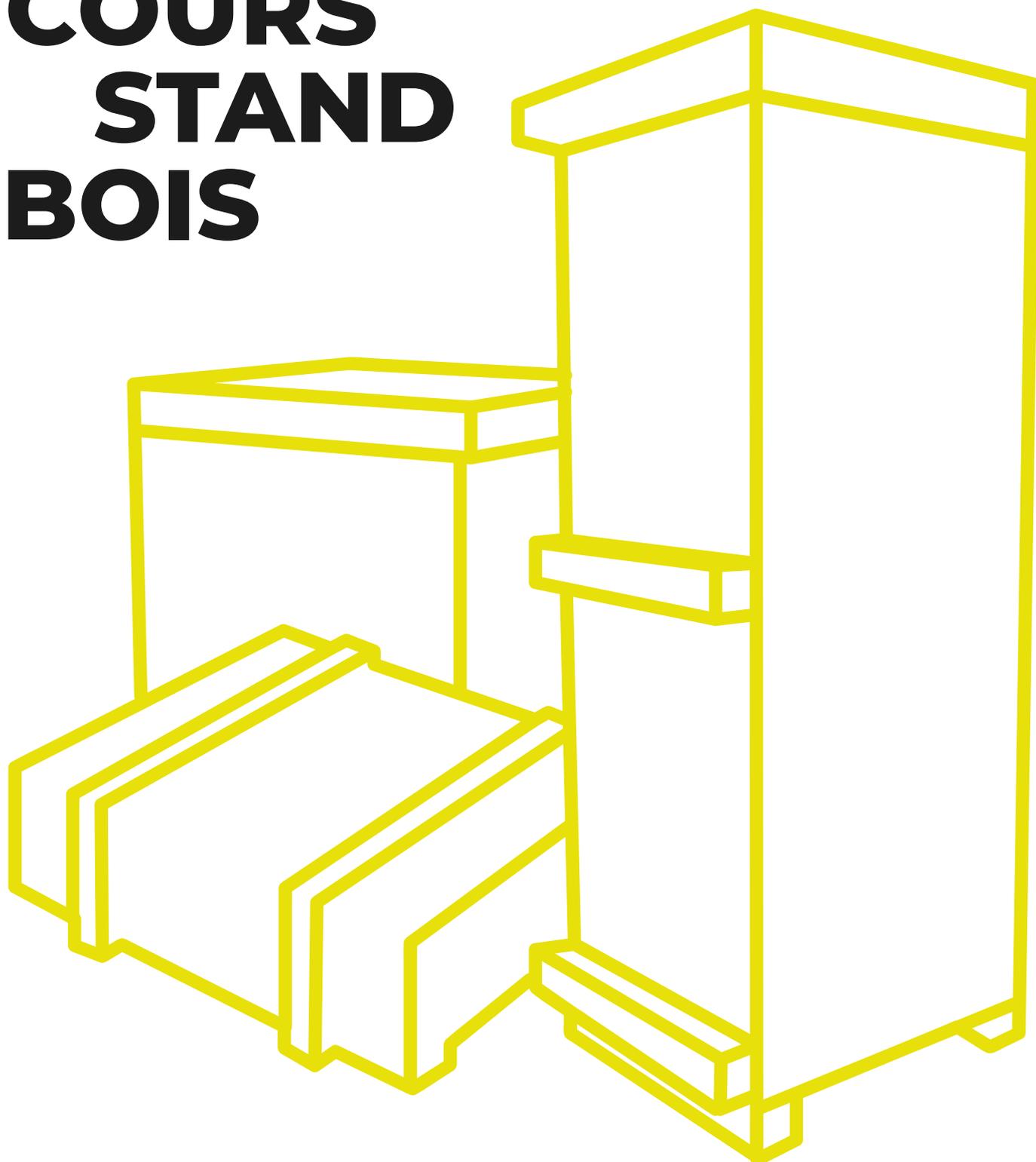


CON COURS STAND BOIS



16.12.23
23h00

Appel à concours
La vitrine de la filière forêt-bois
d'Auvergne-Rhône-Alpes

26/10/2023

APPEL À CONCOURS

La vitrine de la filière forêt-bois d'Auvergne-Rhône-Alpes Gérer, Fabriquer, Expliquer

1/ Les enjeux de la forêt et du bois de demain

La filière forêt-bois regroupe 21 400 entreprises pour 60 400 en Auvergne-Rhône-Alpes. Présente sur 37 % du territoire régionale, la forêt fournit un matériau renouvelable, recyclable, capteur de CO₂ pour de multiples usages notamment en construction et aménagement. Les essences principales sont : épicea, sapin, chêne, hêtre et douglas.

2/ Cahier des charges

L'objet du présent cahier des charges est la réalisation de mobilier transportable utilisant comme matériau principal et iconique le bois issu des forêts d'Auvergne-Rhône-Alpes et dont la finalité répond à un usage événementiel. Ces mobiliers peuvent être disposés sur un stand de 9 m² minimum et pouvant aller jusqu'à 36 m² voire plus. À l'image des malles de voyage ou des caisses de transport, les éléments devront être mobiles et transportables facilement. Les différents mobiliers sont également en soi des objets de communication des savoir-faire de la filière et de l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.

L'ensemble des différents éléments doivent pouvoir répondre aux fonctions suivantes :

- Communiquer : le mobilier est un outil de communication en lui-même. Une signalétique peut être pensée mais devra être facilement amovible.
- Présenter : de la documentation, des échantillons, etc.
- Stocker : de la documentation de tout format
- Créer de l'espace : le mobilier doit permettre en fonction de sa disposition dans l'espace de créer des sous-espaces
- Recevoir : un espace de réception pouvant intégrer une cafetière standard, de la vaisselle (verre, gobelet, couverts, tasses, etc.), du consommable (feuille papier, carnet, crayon, filtre à café, paquet de café, bouteille)
- Accueillir : un espace à l'image d'une banque d'accueil avec besoin en stockage de documentation et outils de bureau-tique (carnet papier, crayons, ordinateur portable)
- Ranger : un espace de rangement sécurisé (vestiaire, stockage, ordinateur portable...)
- Se poser : siège pouvant permettre de créer un moment de pause

La série de mobilier doit être facilement manipulable par 2 personnes, être stable et transportable dans un véhicule ayant pour dimensions maximales (largeur : 1,70 m, longueur : 3,36 m, hauteur : 1,80 m) (largeur : 1,70 m, longueur : 4,40 m, hauteur : 1,80m) (largeur : 2,10 m, longueur : 4,50 m, hauteur : 2,20 m).

Le matériel nécessaire (cafetière, documentation, etc.) est également transporté à l'intérieur des malles. Un dispositif d'électrification aux normes NF devra être prévu.

La notion de réemploi, réutilisation est un aspect de la démonstration que le matériau bois peut avoir plusieurs cycles de vie.

La période de fabrication de la série de mobilier est relativement courte et doit donc être prise en compte dès la conception.

Cette série de dispositifs simples à déployer permet de transformer les malles en mobilier de présentation par 2 personnes en un minimum de temps.

Fabrication : le coût de fabrication des pièces de mobiliers devra rentrer dans une enveloppe maximum de 10 000 € HT.

Un dossier d'inspirations est présent en annexe de ce règlement.

3/ Règlement du concours et conditions de participation

Conditions de participations

Le concours est réservé aux étudiants, élèves et diplômés des écoles de design, d'architecture, d'architecture d'intérieure, d'ingénierie, des beaux-arts et de la filière bois situées en Auvergne-Rhône-Alpes et régulièrement inscrits pour l'année 2022-2023 et 2023-2024.

Les inscriptions se font soit à titre individuel soit dans le cadre d'un collectif. Les collectifs constitués dans le cadre du concours pourront comprendre de 2 à 5 personnes maximum. La mixité des parcours et des horizons créatifs est un facteur de succès de la collaboration au sein des collectifs.

Un collectif peut être composé de personnes évoluant dans d'autres domaines que le design, l'architecture, l'ingénierie, les beaux-arts et la filière bois. De ce fait, au moins la moitié du collectif devra être issue d'établissements de design, d'architecture, d'architecture d'intérieure, d'ingénierie, des beaux-arts et/ou de la filière bois d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Calendrier du concours

25 septembre 2023 : ouverture des candidatures

16 décembre 2023 : clôture des candidatures

8 janvier 2024 : début commission technique de faisabilité

22 janvier 2024 : jury

29 janvier 2024 : publication du lauréat

1^{er} février 2024 : débuts des échanges pour la conception technique

1^{er} mars 2024 : lancement fabrication

3 & 4 juin 2024 : installation de la réalisation dans le cadre du salon Architect@Work Lyon en juin 2024 pour la première fois

Constitution des dossiers de réponse au concours

Chaque dossier de candidature doit être composé des éléments suivants :

- Remplir le formulaire de composition du projet [via le lien suivant](#)
- Justificatif d'inscription universitaire 2022-2023 et/ou 2023-2024 pour les étudiants, élèves et diplômés
- Une note d'intention : contexte, acteurs, enjeux clés (1500 signes), format A4 ;
- Une note conceptuelle : parti-pris, objectifs, solution ; ainsi que la prise en compte de l'aspect développement durable ;
- Un état des recherches présenté sous la forme d'esquisses, croquis, schémas, études, en 2 planches format A3 paysage maximum (format PDF ou équivalent en un seul fichier - 10 Mo maximum) ;
- 7 planches format A3 paysage (format PDF ou équivalent en un seul fichier - 10 Mo maximum) présentant :
 - 1 planche sur le projet finalisé (vues globales, détails) ;
 - 2 planches de contextualisation spatiale du projet en plan de masse et élévation (implantation, scénario) ;
 - 2 planches présentant le projet sous son aspect technique (matériaux et cotations, géométriques, éclatés, détails techniques...)
 - 1 planche d'échantillonnage (essence de bois, matériaux, couleur, finition, ...)
 - 1 planche pour la liste descriptive des matériaux (dimension, quantités, finition, matière...) permettant un chiffrage économique futur.

Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature sont déposés auprès des organisateurs impérativement avant le samedi 16 décembre 2023 à 23h00, à l'adresse suivante j.leroy@fibois-aura.org

Anonymat des candidatures

L'ensemble des pièces présentées au jury sera anonyme et portera uniquement le nom du projet. Le nom de l'école et des candidats ne doit pas figurer sur les pièces constituant le dossier. Seule l'identification des candidats et de leur école se fait lors du dépôt de la candidature avec le formulaire de candidature en ligne.

4/ Accompagnement des candidats

Pour permettre aux étudiants et élèves engagés dans ce concours d'appréhender pleinement les problématiques posées par ce concours, un dispositif d'accompagnement sera mis en place.

Les questions peuvent être posées à l'adresse suivante : j.leroy@fibois-aura.org

Les réponses seront visibles [en ligne via le lien suivant](#)

ANNEXES

5/ Sélection du projet

Commission technique

Une commission technique analysera l'ensemble des candidatures dans le but de vérifier que ceux-ci disposent bien de l'ensemble des pièces demandées. Cette commission technique vérifiera l'aspect réalisable et économique des candidatures. Les candidatures validées seront ensuite transmises au jury de professionnels. La commission pourra demander des compléments. Les compléments devront être transmis au plus tard 72h avant la date du jury (voir art.3, calendrier du concours).

Organisation du Jury

La composition du jury sera communiquée au plus tard 15 jours avant son déroulement. Le jury est souverain dans sa décision. Le jury se réserve le droit de ne pas désigner de lauréat.

Critères d'attribution

Les critères de sélection retenus par le jury intégreront notamment les items suivants :

- Conformité au cahier des charges
- Pertinence de la problématique retenue aux attendus en matière d'usages du matériau et d'économie de projet
- Efficacité du dispositif technique ou technologique – fonctionnalité
- Cohérence de l'ensemble de la proposition et harmonie des différents éléments :
 - Originalité de la forme, qualités esthétiques
 - Dimension innovante de la proposition
 - Qualité d'expression et de réalisation des rendus

6/ Propriété intellectuelle

Le lauréat ou le collectif garde la propriété intellectuelle de leurs créations. L'organisateur suggère aux candidats de déposer en leur nom une enveloppe Soleau auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) pour prendre date et protéger leurs créations. L'enveloppe Soleau ne donne pas d'exclusivité mais prouve qu'à une date déterminée son détenteur a créé un produit nouveau. Cette procédure autorise les candidats à poursuivre l'exploitation de leurs créations, même si un brevet est déposé postérieurement par un tiers sur le même sujet.

En acceptant les termes du concours, les lauréats acceptent de céder gracieusement à Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, pour toute la durée de la propriété intellectuelle, le droit de reproduction et de représentation sur les documents fournis par les candidats et ce à des fins de fabrication, d'exposition, de publication, de diffusion et de communication (impression et numérique) sur l'ensemble du territoire français.

7/ Récompenses

Le ou les auteurs du projet lauréat verront leur projet réalisé ainsi que des invitations pour le salon Architect@Work Lyon. Le jury se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs mentions spéciales selon la qualité de projets proposés.

8/ Communication des projets et exposition

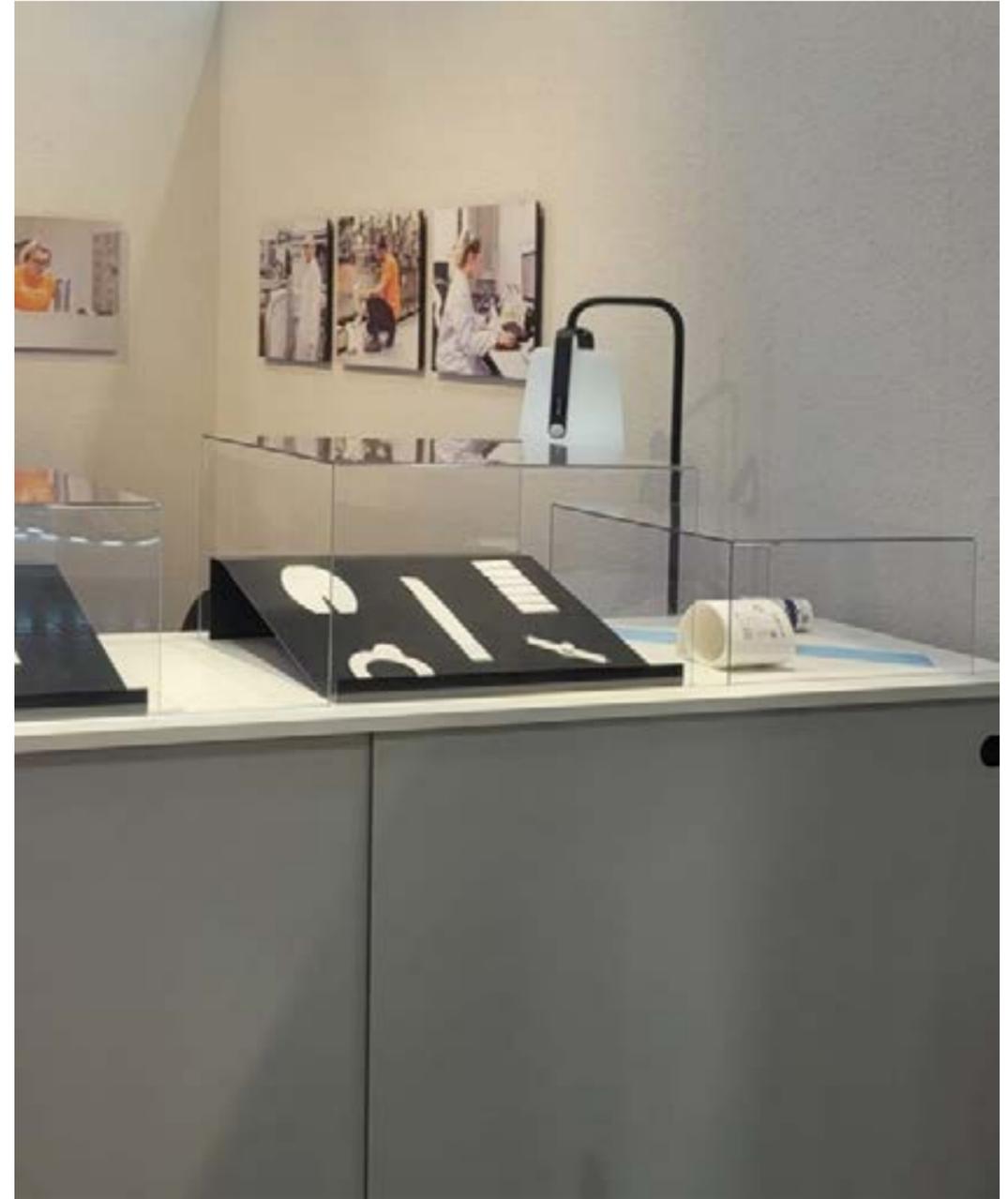
Une campagne de communication sera mise en place par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes par des communiqués de presse, une campagne sur les différents réseaux sociaux de la structure.

À chaque utilisation du mobilier, un panneau de présentation du projet sera disposé pour contextualiser sa conception, présenter sa genèse et présenter le ou les concepteurs.

Les candidats participants au concours s'engagent à ne pas communiquer sur leurs projets ou sur le concours sans avoir pris attache au préalable auprès de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes durant toute la durée du concours et dans les 6 mois qui suivent la révélation des lauréats.



adhex : stand sur-mesure, Bureau 205



adhex : stand sur-mesure, Bureau 205



Ecodesign Roadshow, nowakteufelknyrim



LIBRAIRIE LA COMMUNE, GGSV2 ©S.RIO



ASICS' European Headquarters, Fokkema & Partners



WFP Innovation Accelerator Offices – Munich, INpuls



Jan en Randoald is updating



Seletti Export Como Wheeled Chest par Marcantonio Raimondi Malerba



Pedestal par opendesk